



EUROPEAN UNION

**Conseil Permanent de l'OSCE N° 830
Vienne, le 23 septembre 2010**

Déclaration de l'Union européenne sur le Haut-Karabagh et les violences récurrentes le long de la ligne de contact

Suite à l'intervention de la délégation azerbaïdjanaise à l'occasion de la dernière séance du Conseil permanent, je souhaiterais faire part de l'évaluation de l'Union européenne sur la situation au Haut-Karabagh.

L'Union européenne est préoccupée par les rapports d'incidents armés récurrents le long de la ligne de contact ces dernières semaines et, plus généralement, par la multiplication de ces incidents depuis le début de cette année. Nous condamnons tout usage de la force et la menace du recours à la force et appelons les parties concernées à éviter toute action de nature à alimenter les tensions. A cette fin, nous appelons les parties au strict respect du cessez-le-feu auquel elles se sont engagées, à mettre fin aux incursions de part et d'autre de la ligne de contact et à observer une retenue aussi bien sur le terrain que dans leurs déclarations publiques.

L'Union européenne se félicite de la récente visite effectuée à Bakou, Erevan et au Haut-Karabagh par les co-présidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Nous soutenons pleinement l'intensification de leurs efforts de médiation, tout particulièrement au cours des prochains mois et à l'approche du Sommet d'Astana. Nous appuyons également la prochaine mission d'évaluation de la

situation dans les territoires entourant le Haut-Karabagh que conduiront les co-présidents avant la mi-octobre et attendons le rapport qu'ils en feront.

L'Union européenne réitère à cette occasion son attachement au Groupe de Minsk et renouvelle son entière confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique et négocié du conflit au Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région. Nous invitons les parties à privilégier la voie d'un dialogue constructif et les encourageons à tirer un meilleur profit des efforts déployés par les co-présidents. L'Union européenne réitère également son soutien à l'ensemble des principes, sans exception, proposés par les Présidents de la République française, des Etats-Unis et de la Fédération de Russie dans leurs déclarations conjointes de L'Aquila de 2009 et de Muskoka de 2010, accueillies favorablement par les autorités arméniennes et azerbaïdjanaises. L'UE est prête à aider les co-présidents du Groupe de Minsk à travers des mesures de confiance et par le contact entre les populations.

Nous souhaitons également remercier le Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont traite la Conférence de Minsk pour l'assistance apportée aux co-présidents du Groupe de Minsk. L'Union européenne attache une grande importance à la poursuite de ses activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et de surveillance de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui contribuent à réduire les tensions dans la zone de conflit. L'Union européenne se félicite que la proposition des co-présidents de porter le nombre de monitorings de la ligne de contact de deux par mois à trois par mois ait été acceptée par les parties.

Le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh est un élément important de la politique européenne de voisinage et figure en bonne place dans les plans d'action correspondants. L'Union européenne est disposée à appuyer toutes les initiatives pouvant y contribuer.

La CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE – HERZÉGOVINE et le MONTÉNÉGRO, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.